



E X T R A I T

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

2016/07

L'an deux mil seize, le quinze janvier, le Conseil municipal de la Commune de MIZOËN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 18 heures 30, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Bernard MICHEL, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 08 janvier 2016

PRESENTS : MICHEL Gilbert, BEAUME Hugues, GIRAUD Roger, COING Jean-Pierre, PINATEL François, BERARD Guy, VIN Daniel, MIALON Delphine,

ABSENTS : GONON Florence (pouvoir à MICHEL Gilbert), SEVERAC Pascal.

Secrétaire de séance : BEAUME Hugues

TRAVAUX DE VOIRIE : BARRIÈRES DE SECURITÉ HAMEAU SINGUIGNERET

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée de l'urgence de programmer des travaux de sécurisation de la voie accédant au hameau de Singuigneret en installant des barrières de protection à l'entrée du hameau. Le coût total de l'opération s'élève à la somme totale HT de 3 820 € selon une étude réalisée par la société « Oisans Structure Bois », 157 chemin du Fond des Roches, 38520 BOURG D'OISANS.

Le Conseil municipal, à l'unanimité,

DECIDE de programmer les travaux de sécurisation à l'entrée du hameau de Singuigneret,

SOLLICITE l'aide financière du Conseil départemental,

ADOPTE le plan de financement suivant :

☞ Coût de l'opération HT.....	3 820 €
Subvention du Conseil départemental 75 %	2 865 €
Fonds libres de la Commune 25 %	955 €

MANDATE Monsieur le Maire pour effectuer toute démarche nécessaire à l'aboutissement de ce projet.

Acte certifié exécutoire compte tenu de son dépôt en préfecture.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme,

Le Maire,
Bernard MICHEL

